

# Prison Des détenus dans la nature... pour s'y réhabituer

L'association Declic organise chaque été une marche pour des détenus en fin de peine. Depuis quelques mois, elle leur propose aussi des évasions d'un jour. Cinq détenus d'Ensisheim en ont profité hier.

Une douzaine de randonneurs sur un sentier, vers Thierenbach, hier matin. Bonnets, parkas, sacs à dos. Petit jeu : parmi eux se cachent cinq détenus d'Ensisheim, où sont-ils ? La réponse est un grand « Je ne sais pas ». Un accompagnant se fait passer pour un détenu, un détenu pour un accompagnant... Le journaliste est paumé et tout le monde rigole. C'est un rire qui soulage.

Libérable en 2013, Germain\* est agréablement surpris qu'on ne l'ait pas repéré : « Quand on passe dix ans entre quatre murs, on a l'impression que c'est marqué sur votre front ! » Voici bien, poursuit-il, le but de ces évasions d'un jour, proposées par Declic (voir ci-dessous) : « Se reconstruire comme un individu normal, reprendre confiance en nous... »

## « La beauté des choses et des gens »

Ce groupe est parti de Soultz en début de matinée pour une randonnée d'une douzaine de kilomètres, avec halte-déjeuner à Thierenbach. Ils sont sortis de la maison centrale à 9 h, ont regagné leurs



Un groupe de randonneurs comme tant d'autres, hier, dans le secteur de Jungholtz. Seul le floutage permet de se rendre compte que certains d'entre eux ne sont pas libres. Photo Darek Szuster

cellules avant 18 h. Dans l'intervalle, ils ont profité de cette simple richesse : le contact. Avec la nature et avec les autres.

« Les odeurs, là, je les sens toutes, se réjouit Max. Le pin, le fumier, l'eau qui coule... En prison, j'ai que l'odeur de mon voisin ! Et elle est pas toujours bonne... » En prison, on est comme des hamsters, poursuit Robert : on tourne en rond dans du grillage ! » Germain : « Il n'y a pas un arbre, pas une herbe, pas une fleur... Que des murs, du béton, des clôtures. Franchir le mur de la prison, c'est magique ! Alors, en plus, quand on est accueillis par des gens qui ont un sourire jusque-là... Ça nous permet de mieux supporter

notre quotidien. On gagne quelques degrés sur le thermomètre espoir... On ne les attend pas ces sorties, c'est pire que ça ! C'est comme demander à un assouffi s'il veut un verre d'eau... »

« C'est une super-respiration, enchaîne Robert. Ça permet de retrouver la beauté des choses et des gens ». Mais du coup, le retour n'est pas trop dur ? « Ce qu'on perd en entrant est moins important que ce qu'on a gagné en sortant », répond Germain, qui a appris à philosopher derrière les barreaux.

## « Montrer qu'on peut me faire confiance »

Ces cinq détenus ont la grande chance de participer à ces sorties chaque mois depuis juillet. Ils ont été choisis par l'administration pénitentiaire. Parce qu'ils ont un bon dossier, qu'ils ne sont plus trop loin de la fin de la peine. Et qu'on estime sans doute qu'ils sauront résister à l'ivresse du grand air. Cette idée est importante pour Eric, libérable en avril 2012 : « Ces sorties, c'est l'occasion de montrer qu'on peut me faire confiance, que je peux être correct ». À l'inverse, elles lui rappellent

que « dehors, c'est pas la jungle. En prison, on est toujours dans le conflit. On se sent rejetés, abandonnés par l'extérieur. C'est important de se rendre compte que tout le monde ne nous est pas hostile ». Membre de Declic, Olivier Grenier résume ainsi le double profit de cet échange : « Ceux de l'extérieur voient qu'il n'y a pas que des monstres à l'intérieur ; et ceux de l'intérieur qu'il n'y a pas que des individualistes à l'extérieur. »

Le but de ces randonnées est évidemment d'aider à la réinsertion. Eric a un projet de création d'entreprise. « Discuter avec les accompagnants m'a permis de le modifier », assure-t-il. Mais c'est le simple fait de retrouver la vie normale qu'il faut préparer. On pourrait croire que ces cinq-là sont bien armés pour affronter un monde sans grilles. Ils avouent sans honte nécessiter l'aide immense de Declic. « On ne peut pas nous lâcher dehors de but en blanc, assure Germain. On est sur une autre planète, et on ne peut pas changer de planète sans y être préparé : l'atmosphère n'est pas la même, il faut un équipement spécial... »

Hervé de Chalendard

\* Les prénoms des détenus ont été modifiés.

## Haute-Saône Voleurs de truffes condamnés

Le tribunal correctionnel de Vesoul a condamné, jeudi, deux jeunes gens à de la prison ferme pour avoir volé près de 10 kg de truffes pour une valeur de 8 350 €, au Château de Vauchoux, établissement situé en Haute-Saône et dirigé par Jean-Michel Turin, figurant au Guide Michelin. Ils avaient ensuite revendu leur marchandise au coup par coup, notamment chez un boucher établi à Vesoul. De passage chez ce commerçant, Jean-Michel Turin avait reconnu ses truffes. Les enquêteurs étaient remontés jusqu'aux voleurs. Le plus jeune, âgé de 26 ans, a été condamné à six mois de prison, dont trois avec sursis. Son acolyte, 27 ans, écope de trois mois ferme ainsi que de la révocation d'une peine antérieure. Un 3<sup>e</sup> homme, le receleur, a été condamné à 200 € d'amende. Les trois condamnés doivent rembourser le préjudice matériel de 8 350 €.

## Moselle Le député veut faire radier un médecin

Le conseil de l'Ordre des médecins de Lorraine a mis, vendredi, en délibéré au 17 janvier, sa décision dans une affaire où un député de la Moselle a demandé la radiation d'un médecin pour avoir séduit sa femme, une patiente. Député-maire de Freyming-Merlebach, Pierre Lang (UMP), a saisi la chambre disciplinaire du conseil de l'Ordre, siégeant à Nancy, accusant le Dr Bernard Daclin, spécialiste de chirurgie maxillo-faciale, d'avoir dérogé au code de déontologie en ayant une aventure avec son épouse.

Lors de l'audience, M<sup>e</sup> Stanislas Louvel, avocat du médecin, a regretté une « vengeance personnelle » du mari. M<sup>e</sup> Martine Génin, avocate du député, a plaidé sur la base de plusieurs témoignages, que le comportement du Dr Daclin « était récurrent et inapproprié ». Selon elle, le médecin a séduit d'autres femmes au mépris du serment d'Hippocrate. Dans sa version originale, ce serment oblige les futurs médecins à « se préserver de tout méfait volontaire et corrompue, et surtout de la séduction des femmes et des garçons ». Dans sa version « moderne » datant de 1996, il stipule qu'un médecin, « reçu à l'intérieur des maisons, respectera les secrets des foyers et sa conduite ne servira pas à corrompre les mœurs ».

## Pompiers Exercice de secours en montagne pour le Grimp

Une voiture dévalant un ravin sur 100 mètres, cinq blessés dont deux incarcérés, une neige glissante et un froid humide, toutes les conditions étaient réunies, hier matin, à Urbeis pour une manœuvre de secours en montagne en milieu hostile.

Cet exercice, organisé par le Grimp (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) 67 et la CRS 37 (prévention routière) a mobilisé 53 pompiers, de l'unité territoriale de Villé, du groupement sud à Molsheim et les hommes des Grimp 67 et 88.

Si le Grimp 88 est spécialisé

dans les secours en ravin, pour le Grimp 67 cet exercice — en tout cas avec une telle ampleur — était une première. « Le milieu urbain se maîtrise, explique le sergent Jean Landmann, conseiller technique départemental au Grimp. On sait vite où l'on peut mettre le pied. Dans la nature, rien n'est prévisible ; une souche peut casser, un rocher se détacher. Et la neige rend les conditions d'opération encore plus délicates car elle cache les difficultés. »

Il a fallu un peu plus de trois heures pour évacuer les cinq blessés.

F. Marissal



Les blessés ont dû être évacués à l'aide d'un treuil. DR

## Sur demande de l'administration

L'association alsacienne Declic (pour Demain ensemble sur les chemins de la liberté, de l'insertion et de la citoyenneté) a commencé son activité en proposant des marches au long cours (sur plusieurs semaines) à des personnes incarcérées en fin de peine. Le but : permettre la transition entre la vie carcérale et le retour à la liberté.

Malgré les écarts de certains marcheurs (vols, fugues...), l'administration pénitentiaire a bien perçu l'intérêt de cette démarche puisqu'elle a demandé à

l'association d'organiser aussi, cette année, des marches d'une journée. Celles-ci sont proposées à des détenus d'Ensisheim et d'Oermingen (pour huit détenus, deux fois par mois) et sont actuellement mises en place avec des détenus de la maison d'arrêt de Strasbourg-Elsau.

La sortie d'hier était la sixième de l'année pour Ensisheim. Ces marches devraient reprendre en février.

■ EN SAVOIR PLUS : [www.declicalsace.fr](http://www.declicalsace.fr)

# Carnet de famille

**90** ANNIVERSAIRE

**A Lucie SCHEMMELE, ma Mamama**

Mon amour, ma chérie, aujourd'hui tu as 90 ans et je suis la plus heureuse des petites-filles de pouvoir fêter ce jour avec toi et toute notre famille. Que dire à cette grand-mère si fabuleuse ; tu es mon mouki, ma crevette, celle qui a toujours été là pour moi. Pour ce jour, je tenais à te répéter ces quelques phrases : Je te remercie, pour tout ce que tu as fait pour moi. Je te remercie, d'être la fabuleuse grand-mère que tu es. Je te remercie, pour tous tes conseils qui m'ont permis d'être la femme que je suis. Je te remercie, de me prendre dans tes bras quand j'en ai besoin. Je te remercie, pour tout l'amour que tu m'as donné, et que tu me donnes encore. Je te remercie, pour ta patience, ta franchise, ta générosité... Je pourrais encore en citer beaucoup... Tu es, pour tous, un grand exemple, une vraie battante, tu nous éblouis, jour après jour !! Que dire de plus ? Je t'aime fort et je te souhaite un joyeux anniversaire, une bonne santé et beaucoup de bonheur !

Stéphanie, ta petite-fille, qui t'aimeeeeeeeeeeeeeeeeeee fort !

**80** ANNIVERSAIRE

« Chut ! Elle ne veut pas que ce soit dit. »

Nous sommes fiers de vous l'annoncer.

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à notre mémé

**Henriette AMBIEHL**  
10/12/1930 - 10/12/2010

et qu'elle reste toujours en forme.

A ENSISHEIM, de la part de ses petits-enfants : Yann, Sophie, Caroline, Maud, Jean-Christophe

**60** ANNIVERSAIRE

**Odile et Georges SANSIG**

très touchés par les très nombreuses marques de sympathie témoignées lors de leurs noces de diamant, remercient chaleureusement la famille, les amis, de près et de loin, pour l'envoi de fleurs, de cartes et les appels téléphoniques.

Ils remercient, également, Monsieur Reitzer, député et maire d'Altkirch, Monsieur Habib, conseiller général de Thann, le Crédit Mutuel du Pays de Thann, le maire de Leimbach, Monsieur René Kippelen, ainsi que ses adjoints.

A vous tous, un grand merci !

LEIMBACH, décembre 2010.

**ANNIVERSAIRE 80**

Un jour exceptionnel pour une personne exceptionnelle. Aujourd'hui tu fêtes tes 80 ans, alors joyeux anniversaire

**Mamie**

Tes petits-enfants et arrière-petits-enfants qui t'aiment très fort, Olivier, Nicolas, Déborah, Jennifer, Maeva, Jonathan, Alan, Lucie, Nathan, Mathis et Lenny.

**ANNONCEZ TOUS VOS ÉVÉNEMENTS**

DÉLAI DE REMISE DES ÉLÉMENTS : JEUDI 18H POUR PARUTION LE DIMANCHE SUIVANT

Votre contact : ANNE  
18 rue de Thann - 68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 32 75 15 - Fax 03 89 45 76 66  
[anne.meyer@alsace.fr](mailto:anne.meyer@alsace.fr)

ALSACE LE PAYS